



Lettre au Premier ministre du Québec, M. François Legault

Montréal, le 24 août 2025

Monsieur le Premier ministre,

Nous, les membres du Conseil d'administration du Collège LaSalle, nous nous sommes réunis en séance spéciale vendredi soir afin de faire le point sur les discussions de la dernière semaine entre le Collège et des représentants du Gouvernement du Québec à propos d'une situation préoccupante qui perdure depuis quelques années et menace directement la viabilité de l'institution.

Nous nous adressons à vous avec respect, mais aussi avec une profonde inquiétude, en raison de la décision du Gouvernement du Québec de priver le collège de 30 millions de dollars en subventions de fonctionnement. Pour l'année dernière, cette somme fut de 8,8M\$, soit 40% des subventions de fonctionnement. Pour l'année qui débute, c'est 21,1 millions de dollars, un montant même supérieur aux subventions de fonctionnement prévues pour l'année.

Ces sommes correspondent à des amendes que nous qualifions d'excessives, voire abusives. La situation suscite de vives inquiétudes au sein de notre communauté. Les étudiants s'inquiètent pour la poursuite de leur projet éducatif au collégial, tandis que les employés redoutent pour la sécurité et le maintien de leur emploi.

La situation est ancrée dans une dynamique politique complexe, trois ministres et ministères devant se concerter pour dénouer l'impasse, soit le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Justice et celui de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Nous vous rappelons qu'au cours des dernières années, le Collège a demandé une application par étape de la loi et de son règlement afin de lui permettre de respecter ses obligations contractuelles.

L'amende prévue pour les infractions reprochées nous semble abusive en ce sens qu'elle est disproportionnée par rapport à la gravité et aux conséquences, sans commune comparaison avec d'autres champs d'activités et elle est impossible à absorber pour une organisation à but non lucratif dont la vocation n'est pas de dégager des surplus. Au cours de la dernière semaine, le Collège a formulé des propositions financières aux limites extrêmes de sa capacité et avec des impacts directs sur son cadre financier, dans un esprit de conciliation et de responsabilisation. Ces offres visaient à protéger les étudiants, les enseignants et notre mission éducative.



Monsieur le Premier ministre, nous croyons fermement que votre intervention est nécessaire et urgente. Vous seul pouvez agir et nous en appelons à votre capacité décisionnelle afin d'établir une voie de passage juste et viable pour le Collège LaSalle.

À l'aube de la rentrée automnale, nous vous exhortons à intervenir. Il en va non seulement de l'avenir du Collège LaSalle, institution établie au Québec depuis 1959, mais aussi de l'avenir d'une génération d'étudiants et de la confiance que la population doit conserver envers ses institutions d'enseignement.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette lettre et demeurons disponibles pour toute rencontre ou échange que vous jugerez utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les membres du conseil d'administration

Collège LaSalle

M. Éric Aubailly, administrateur

Mme Sylvie Barcelo, présidente du comité finances et risques

Mme Sophie Talon-Bergeron, administratrice et directrice finances

M. Serge Brasset, président du comité de gouvernance

M. Claude Marchand, PCA et Directeur général

M. Jacques Marchand, administrateur

Mme Marie-Christine Tremblay, administratrice